

Le képi du garde-champêtre



L'appariteur était une personne mandatée par le conseil municipal dont la mission était la pose des affiches municipales appartenant à la commune. L'appariteur parcourait aussi les rues du village afin d'annoncer au son du tambour les événements de la commune et les instructions de la mairie. Exemples : autorisation ou interdiction de brûler les épines, arrivée du bouilleur de cru....Il portait aussi le courrier de la mairie aux administrés



13 rue de l'Érable

un appariteur/garde-champêtre

Pierre LECLERC est nommé appariteur à partir de 1957. Il était aussi chargé de nettoyer la salle de la mairie et rendait de menus services à la commune. Il a été aussi cantonnier à l'heure et garde-champêtre de 1965 à 1975.

Robert FILLION et Charles LONGUET ont été aussi garde-champêtres après la seconde guerre mondiale.

Le garde-champêtre était un fonctionnaire territorial communal.

Il avait pour mission la protection du domaine rural, la police municipale : bon ordre, sécurité, sûreté et salubrité publique.

Pierre Leclerc devant sa maison



Avec la participation des Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne



La Communauté de la Vanne et du Pays d'Othe vous accompagne à la découverte de notre patrimoine.
Rendez-vous sur notre site :

www.vanne-et-othe.com

